

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CABINET CIVIL  
Cellule de Communication

CIVIL CABINET  
Communication Unit



# *Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat*

Yaoundé, le 16 décembre 2024

**DOSSIER DE PRESSE**

Site web : [www.prc.cm](http://www.prc.cm)

# SOMMAIRE

Fiche n°1 :		
Contexte et enjeux du Sommet		Page 3
Fiche n°2 :		
La CEMAC et les projets intégrateurs		Page 5
Fiche n°3 :		
Objectifs des projets intégrateurs		Page 6
Fiche n°4 :		
Etat de mise en œuvre des projets intégrateurs		Page 7
Fiche n°5 :		
Liste de quelques grands projets intégrateurs		Page 8
Fiche n°6 :		
L'évolution de la situation macroéconomique et financière de la zone CEMAC		Page 10



## CONTEXTE ET ENJEUX DU SOMMET

A l'initiative du Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, et du Président de la République Centrafricaine, S.E. Faustin Archange Touadera, un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), à savoir, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République Gabonaise, la Guinée Equatoriale et le Tchad, se tient, ce 16 décembre 2024, au Palais de l'Unité à Yaoundé. Ces assises sont placées sous la co présidence du Cameroun, hôte du Sommet, et de la RCA qui assure la présidence tournante de l'organisation sous régionale à travers le Président Faustin Archange Touadera, et ce, depuis mars 2023.

Ce Sommet se tient dans un environnement économique comparable au contexte qui a présidé à la tenue à Yaoundé, le 23 décembre 2016, d'une concertation similaire. En effet, la situation macroéconomique de la CEMAC présente des signaux d'alerte préoccupants. Même si les agrégats annoncent un taux de croissance positif, la tendance amorcée, petit à petit une inclination, au déclin en raison du niveau d'inflation au-dessus du seuil de convergence, un risque de surendettement, sans exclure une tendance baissière des réserves extérieures, malgré les cours favorables du pétrole.

Par ailleurs, des experts ont constaté une amplification des déséquilibres budgétaires dans certains pays. À court terme, cette situation critique compromet le décaissement des appuis budgétaires du FMI au profit du Cameroun, le Congo et la RCA. Seul un engagement régional des plus hautes autorités de la CEMAC pourrait débloquer la situation.

En somme, les économies de la CEMAC courent des risques accrus à cause des dérapages et des défaillances dans la mise en œuvre des réformes recommandées et des engagements pris pour la stabilité économique et monétaire.

Cette situation est préoccupante aussi bien pour la zone CEMAC que pour ses partenaires financiers internationaux. En effet, les dérapages observés et les évolutions futures incertaines de certains membres de l'Union pourraient affecter l'ensemble de la zone, au point de compromettre durablement son développement.



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

Il faut se le dire, aucun ajustement monétaire n'est à l'ordre du jour. Même si les marchés des titres publics sont quelque peu mis en difficulté par des comportements peu orthodoxes de nature à conduire à une sévère crise du système bancaire à moyen terme, la situation économique de la sous-région n'est pas catastrophique. Mais, les perspectives inquiètent si l'on poursuit sur la même trajectoire.

Pour le Cameroun, la situation, bien plus rassurante, incline cependant à la nécessité de partager les objectifs économiques communs de la communauté. Elle appelle également à une meilleure coordination des politiques économiques, pour corriger les défaillances qui pourraient précipiter la sous-région dans la récession.

Le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a pris à nouveau l'initiative de convoquer ce Sommet extraordinaire de la CEMAC à Yaoundé, « **pour prendre l'exacte mesure des défis à relever et d'arrêter, de manière concertée, les solutions de nature à franchir ce cap périlleux** », comme il le disait déjà le 23 décembre 2016. Cette fois-ci, les dirigeants de la sous-région devront renouveler les engagements antérieurs pour redresser les agrégats économiques dégradés.



## Fiche n°2

# LA CEMAC ET LES PROJETS INTÉGRATEURS

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a été créée par le Traité signé le 16 mars 1994 à N'Djamena, au Tchad, et entré en vigueur le 25 juin 1999. Elle est composée des six (06) Etats membres : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

La CEMAC a pour objectifs de raffermir les solidarités géographique et humaine des peuples de ses États membres ; promouvoir des marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intercommunautaire ; créer un véritable marché commun africain.

La CEMAC comprend quatre institutions autonomes mais solidaires que sont l'Union économique de l'Afrique Centrale, l'Union monétaire de l'Afrique Centrale, la Cour de justice communautaire et le Parlement communautaire.

La Vision des Chefs d'Etat est de faire de la CEMAC « un espace économique intégré, émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain à l'horizon 2025 ».

Pour la matérialisation de cette vision, les Chefs d'Etat ont adopté en 2009, le Programme Economique Régional (PER) qui vise la mutation profonde des économies pour accroître leurs valeurs ajoutées et contribuer ainsi à la réduction du chômage et de la pauvreté.

Ce programme qui comprenait 84 projets s'appuie sur trois piliers essentiels à savoir : l'énergie ; l'agriculture et l'économie forestière et les mines et la métallurgie.

Ce programme a fait l'objet d'une mise en œuvre insuffisante qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Aussi, la Conférence des Chefs d'État a-t-elle décidé, dans le cadre de la phase 2 (PER 2017-2021), de se focaliser sur un portefeuille limité et réaliste de projets phares, susceptibles d'accélérer l'intégration physique et commerciale de la CEMAC durant les cinq prochaines années.

C'est sur cette base que 11 premiers projets intégrateurs prioritaires ont été identifiés pour être mis en œuvre sur la période 2021-2025. La sélection desdits projets s'est faite selon une démarche participative et itérative, sur la base des orientations données par les Chefs d'Etat et du Programme Économique Régional (PER) notamment, la dimension régionale, la faisabilité, la maturité et le niveau d'impact des projets sur les populations.



## OBJECTIFS DES PROJETS INTÉGRATEURS

Deux étapes importantes marquent l'instruction et la mise en œuvre des projets intégrateurs dans la nouvelle dynamique du Programme Economique Régional. Le premier programme constitué de onze (11) projets a pour objectif de contribuer au développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la sous-région ; favoriser le développement du capital humain.

L'objectif spécifique est d'apporter une réponse adaptée aux besoins du développement durable, de la croissance, de l'intégration et aux attentes des usagers et d'anticiper les besoins futurs en infrastructures et en développement humain.

Quatre axes d'interventions ci-après, meublent la première phase des onze (11) projets intégrateurs prioritaires : la Facilitation du transport et des échanges ; la Production et l'interconnexion des réseaux électriques et de communications ; le Marché commun et la diversification économique ; le développement du capital humain.

Un deuxième programme, constitué de treize (13) projets a été élaboré, sur la base des critères arrêtés dans le cadre du premier programme. S'inscrivant en droite ligne du renforcement des acquis du premier programme, ce programme composé de 13 projets intégrateurs comporte les quatre axes ci-après : le développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la Sous-région ; le renforcement de la production d'une énergie stable bon marché et accessible aux populations de la CEMAC ; la promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale ; la diversification économique propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement.



## Fiche n°4

# ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS INTÉGRATEURS

Les deux programmes de projets intégrateurs prioritaires ont fait l'objet de deux tables rondes des bailleurs de fonds organisées à Paris (France) en novembre 2020 et en novembre 2023.

Au terme de la table ronde dédiée à la mobilisation des financements en faveur du premier programme composé de 11 projets, **3,8 milliards d'euros (contre 3,3 milliards initialement recherchés), ont été mobilisés**. La mise en œuvre de huit (8) des onze (11) se déroule de manière satisfaisante. Les projets restants sont en cours de restructuration en vue de leur réalisation en mode partenariat public-privé.

L'état actualisé de la mise en œuvre des 11 projets du premier programme révèle que 80% desdits projets ont effectivement démarré avec un taux d'exécution de 67%, enregistrant ainsi de bonnes avancées, moins de quatre ans après la première table ronde des bailleurs de fonds en octobre 2020.

Dans cette mouvance, les cinq (05) projets qui concernent le Cameroun s'exécutent normalement. Il s'agit notamment de :

- Projet de construction du pont sur le fleuve Ntem, ainsi que de la construction de la voie expresse Lolabé-Campo entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, dont l'achèvement des travaux est prévu en fin 2028 ;
- Projet d'interconnexion des réseaux électriques entre le Cameroun et le Tchad ;
- L'interconnexion du Cameroun avec les autres pays de la CEMAC par la fibre optique et de l'Université Inter-Etats Cameroun-Congo, qui a vu le Campus de Sangmélina bénéficier récemment d'équipements didactiques.

Pour ce qui est des financements annoncés par les partenaires au cours de la table ronde tenue en novembre 2023, en vue de la mise en œuvre de 13 projets intégrateurs, le montant mobilisé est de **9 209,95 millions d'euros (6 041,331 milliards FCFA), soit 104% du financement attendu**. Reste attendue, la confirmation par tous les partenaires et investisseurs de leurs engagements. Les modalités de mise en œuvre des projets ont également été clarifiées notamment, la saisine des partenaires par les Etats membres concernés aux fins de déclencher le processus de mise à disposition des ressources.



## LISTE DE QUELQUES GRANDS PROJETS INTÉGRATEURS

### Projets routiers

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Construction de la route Sangmelima—djoum—Mintom(Cameroun)—Ouessou(-Congo).	575Km	Les travaux de bitumage sont achevés. L'équipement du Poste de Contrôle Frontalier Unique en cours.
2	Construction du pont de Bongor entre le Cameroun (Yagoua) et le Tchad (Bongor).	600 m 92 Milliards	Les travaux sont en cours d'achèvement. La cérémonie d'inauguration est prévue en janvier 2025.
3	Projet de construction de la route transnationale Cameroun-Guinée Équatoriale par Kribi-Campo.	70 milliards	Les travaux sont en cours de démarrage.
4	Projet de construction de la voie express Lolabe-Campo sur le corridor Kribi—Bata.	40 Km 61 Milliards	Les travaux sont en cours de démarrage. Le Décret d'habilitation pour la tranche2 d'un montant de 26 milliards de FCFA attendu.
5	Construction du Pont sur le fleuve Ntem et facilitation de la sécurité routière sur la transnationale Kribi—Campo—Bata.	155 Milliards	Les études sont achevées. La contribution du Cameroun au financement du projet a été mobilisée. La contribution de la Guinée Equatoriale est attendue.
6	Construction de la route Manki—Banyo—Tibati—Meidougou—Meiganga.	575 Km	En cours
7	Reconstruction des chainons manquants du corridor Douala—N'djamena - Dibamba—Yaoundé - Ngaoundéré—Garoua - Mora—Dabanga--Kousseri.	460 Km	Les travaux de la section Mora--Dabanga--Kousseri sont en cours de démarrage.
8	Reconstruction des chainons manquants du corridor Yaoundé—Brazaville -Yaoundé--Sangmelima.	130 Km	Les travaux de remise à niveau se font progressivement.

### Projet ferroviaire

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Extension du réseau de chemin de fer par la construction de la ligne Ngaoundéré—N'djamena.	1800Km 1560milliards	Projet en cours de préparation. Les Études de faisabilité sont achevées.



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

### Projet de télécommunication

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Projet d'interconnexion Cameroun-CEMAC par fibre optique.	36 milliards	Les interconnexions Cameroun—Congo, Cameroun—Tchad et Cameroun—RCA sont déjà réalisées.

### Projets énergétiques

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Projet d'interconnexion électrique Tchad-Cameroun.	Lignes 400Kv de 1024 km 305 Milliards	Les travaux sont en cours de démarrage. Les financements ont été mobilisés auprès de la BAD, de la BM et de la BID.
2	Projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées (Cameroun – Congo).	600 Mw 1200 milliards	En cours de développement Etudes d'avant-projets détaillés.

### Projet éducatif

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Projet de construction de l'Université inter-États Cameroun-Congo à Sangmélima	1538 Milliards	L'Université a été ouverte aux étudiants mais se développera et se consolidera au fil des années.

### Projet d'aménagement

N°	Intitulé du projet	Caractéristiques	Etat de développement
1	Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières (PDIZTF)		Travaux en cours.



## Fiche n°6

# L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA ZONE CEMAC

L'évolution récente de la situation macroéconomique en zone CEMAC a été modelée par plusieurs chocs communs et inhabituels aux Etats membres. Les plus importants concernent notamment, la chute des prix du pétrole entre 2018 et 2020 ; la pandémie de la COVID-19 ; le conflit en Ukraine ; l'inflation mondiale et le durcissement des conditions financières internationales subséquent ; la montée des tensions géopolitiques ; les tensions sécuritaires certains pays.

Ces chocs ont eu des conséquences sur les performances des Etats et certains effets latents continuent de peser sur la relance économique de la sous-région.

**La croissance économique**, elle s'est située, selon le FMI, en moyenne à 2,6% entre 2010 et 2019, avant de chuter à -1,5% en 2020 du fait de la pandémie du Covid-19. Les politiques nationales et sous régionales mises en œuvre, notamment dans le cadre du plan communautaire de relance post-Covid, ont permis de soutenir la reprise avec une hausse du PIB réel qui s'est établi à 1,8% en 2021 ; 3,3% en 2022 et 2,3% en 2023.

En moyenne sur ces trois années, le rythme de croissance est revenu à son niveau pré-pandémie, soit 2,6%.

Au niveau des pays, le Cameroun reste l'économie la plus résiliente. Les performances les plus faibles sont enregistrées en Guinée Equatoriale, dont l'économie est fortement tributaire de l'activité pétrolière (40%). Après avoir enregistré des taux négatifs depuis 2015, le Congo a renoué avec la croissance depuis 2021.

**La croissance de la CEMAC devrait se situer à 3,7% en 2024 et 3,0% en 2025**, en lien avec la hausse de l'activité pétrolière en 2024 et la bonne tenue de la production non pétrolière à court et moyen termes, notamment dans les activités agricoles et agroalimentaires.

L'analyse par pays indique que cette croissance serait portée en particulier par les performances attendues au Cameroun et au Tchad.

**S'agissant de l'inflation**, le seuil communautaire n'est plus respecté depuis 2022, en lien avec la hausse des prix des produits alimentaires du fait des conséquences de la guerre en Ukraine. L'inflation a ainsi atteint 5,3% au cours de la même période, et a persisté en 2023 en se situant à 5,4%.



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

Au niveau des Etats membres, seul le Cameroun a historiquement respecté le seuil communautaire et donc, contribué au contrôle des pressions inflationnistes. Toutefois, le pays connaît depuis 2022 une forte hausse de l'inflation qui a participé au dépassement du seuil au niveau de la sous-région. En 2023, l'inflation au Cameroun est la plus élevée de la CEMAC.

L'inflation en zone CEMAC devrait progressivement baisser en lien avec l'assouplissement des politiques monétaires et la hausse de l'offre interne dans la sous-région. Elle resterait toutefois au-dessus du seuil de convergence, s'établissant à 4,0% en 2024 et 3,3% en 2025.

**Concernant les finances publiques**, après une nette aggravation du solde budgétaire (hors dons) entre 2012 et 2016 où il a atteint -7,3%, celui-ci s'est progressivement amélioré pour se situer à -0,8% en 2019 du fait de la mise en œuvre des programmes avec le FMI. Toutefois, cette amélioration a été beaucoup plus portée par une réduction des dépenses qu'une amélioration des recettes.

**Le solde budgétaire** s'est ensuite creusé à -3% en 2020 du fait des dépenses sanitaires liées à la prise en charge de la crise, avant de se redresser depuis lors pour se situer à -0,5% en 2023. On note qu'il a été positif en 2022 (+2%), situation inédite depuis 2011 en liaison avec les recettes additionnelles liées à la hausse importante des prix internationaux des matières premières. Depuis lors, ces recettes s'inscrivent dans tendance baissière.

**L'analyse par Etat** indique que la période de dégradation du solde entre 2012 et 2016 a été marquée par des déséquilibres importants en Guinée Equatoriale et au Congo et dans une moindre mesure au Cameroun. La consolidation qui a suivi, a été portée essentiellement par l'amélioration de la situation des finances publiques dans ces Etats. Des excédents ont été enregistrés en Guinée Equatoriale et au Congo depuis 2018 à l'exception de l'année 2020.

**Le solde budgétaire de la CEMAC devrait rester déficitaire à -0,7% en 2024 et se dégrader à -1,9% en 2025.** Cette dégradation serait due à la situation observée au Gabon, à travers l'accroissement des dépenses du fait des réformes et des autres mesures de développement en cours de mise en œuvre par les nouvelles autorités de ce pays.



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

**La dette publique**, elle s'est graduellement accrue pour atteindre un pic de 57,2% du PIB en 2020. Ce niveau, qui reste néanmoins en deçà du critère de convergence multilatérale de 70%, a été atteint du fait de l'accélération de l'endettement du Cameroun à partir de 2016, mais aussi du Congo et du Gabon. Les ressources résultant de la mise en œuvre des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI et des réformes structurelles soutenues par les appuis budgétaires des autres partenaires (Banque Mondiale, Union européenne, AFD, BAD) ainsi que les facilités obtenues dans le cadre de la lutte contre la pandémie en 2020, ont contribué au relâchement des contraintes de financement.

Cette tendance baissière de l'endettement s'est poursuivie jusqu'en 2023, à la faveur des actions entreprises au sein des Etats pour renforcer la viabilité de la dette, même si ces efforts ont été contrariés par l'appréciation du dollar et la hausse des taux d'intérêt internationaux sur la période.

Selon les derniers exercices de viabilité de la dette réalisés par le FMI (2023), la dette publique des pays de la CEMAC reste viable, même si les risques de surendettement, aussi bien pour la dette globale que pour la dette extérieure demeurent élevés.

La poursuite des efforts des pays pour améliorer la viabilité de leur dette, dans le cadre des programmes avec le FMI devraient induire une baisse du taux d'endettement à court et moyen termes pour le situer à 50% environ en 2025.

**Concernant le compte extérieur**, après une forte dégradation du solde du compte courant sur la période 2013-2016, du fait de la chute des prix des matières premières, le solde s'est nettement amélioré, passant de -12,2% du PIB en 2016 à -0,8% du PIB en 2019.

La forte dégradation du solde sus-évoquée émane des déséquilibres budgétaires observées au Congo et en Guinée Equatoriale. Ceux-ci ont été résorbés à partir de 2017 en raison de la mise en place des programmes soutenus par le FMI, et des réformes au titre du PREF-CEMAC. Le solde du compte courant de la CEMAC s'est ensuite stabilisé au-dessus de -1% jusqu'en 2023, avec un excédent important enregistré en 2022 (3,7%)



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

du fait de l'explosion des prix internationaux des matières premières, en particulier du pétrole.

**L'évolution du solde du compte courant est à mettre en relation avec celle des réserves de changes.** Après avoir chuté de 5,9 mois d'importations à 2,2 mois entre 2014 et 2016, elles ont progressivement été reconstitués pour s'établir à 4,2 mois environ en 2023. Cette reconstitution des réserves a bénéficié non seulement d'une amélioration du solde du compte courant, mais aussi de la nouvelle politique de change mise en place par la BEAC depuis 2019. Cependant, le niveau de réserves reste inférieur au plancher de 05 mois recommandé par le FMI pour une union monétaire riche en ressources naturelles.

**Le solde du compte courant de la CEMAC devrait rester déficitaire et se dégrader légèrement en 2024 et 2025, avec la stabilisation des prix internationaux.** Le niveau des réserves devrait se situer autour de 4,6 mois et 4,2 mois respectivement en 2024 et 2025. **En l'absence de réformes soutenues par l'ensemble des pays de la CEMAC, le ratio de couverture des réserves pourrait se détériorer pour s'établir à environ 3 mois d'importations des biens et services dans les cinq prochaines années.**

Par ailleurs, on note une forte baisse des investissements directs étrangers (IDE) entrants entre 2016 et 2018, passant de 6,9% du PIB de la sous-région à -3,6%, en lien avec une chute enregistrée particulièrement au Congo et en Guinée Equatoriale. Les IDE sont ensuite repartis à la hausse pour se situer à 2,1% du PIB en 2023, sans jamais atteindre la moyenne de la période 2010-2016 (5,3%). En perspective, il devraient se stabiliser autour de 2% en moyenne entre 2024 et 2025.

**En résumé,** l'évolution récente de la situation macroéconomique en zone CEMAC fait ressortir les constats suivants :

- la croissance économique est repartie à la hausse après la pandémie. Elle devrait se situer à 3,7% en 2024 (contre 2,3% en 2023) et à 3,0% en 2025, grâce à la hausse de l'activité pétrolière en 2024 et la bonne tenue de la production non pétrolière à court et moyen termes. Toutefois, ces performances restent encore en dessous de la moyenne de l'Afrique



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

Subsaharienne. En outre, certains pays de la CEMAC restent fortement dépendants de l'activité pétrolière et extractive en général, notamment la Guinée Equatoriale et le Congo. Cette situation accroît la vulnérabilité de la sous-région aux chocs extérieurs ;

- le seuil communautaire de l'inflation n'est plus respecté depuis 2022, par presque tous les pays. Cette tendance devrait se poursuivre à moyen terme. Le taux d'inflation en zone CEMAC était de 5,4% en 2023 et est estimée à 4,0% et 3,3% respectivement en 2024 et 2025. Cette situation est liée à la hausse des coûts, notamment sur les produits alimentaires, du fait de l'envolée des cours mondiaux, et impacte les compétitivité prix de nos produits et donc, l'équilibre extérieur.

- Le solde budgétaire de la CEMAC semble mieux maîtrisé depuis 2018, avec des déficits qui se situent généralement autour de 0,8% du PIB (compte non tenu de la période de la pandémie). Cette évolution est surtout le fruit d'une réduction significative des dépenses, les recettes collectées n'ayant pas connu une augmentation satisfaisante. A moyen terme, une dégradation du solde budgétaire est inévitable, et serait portée par des déficits plus importants au Gabon ;

- La dette publique connaît une tendance baissière après le pic observé en 2020. Mais, les risques de surendettement, aussi bien pour la dette globale que pour la dette extérieure restent élevés. Ce qui accroît la vulnérabilité liée à la dette dans de nombreux Etats ;

- La position extérieure devrait se dégrader à moyen terme avec pour conséquence un ratio de couverture des réserves estimé à 3 mois d'importations des biens et services, en raison de la forte incertitude entourant la dynamique des cours du pétrole ;

- Les investissements directs étrangers (IDE) sont repartie à la hausse depuis 2019 pour se situer autour de 2,0% du PIB depuis 2023, sans jamais atteindre la moyenne de la période 2010-2016 (5,3%) ;

- L'exposition des banques au risque souverain (sur les prêts et titres) reste élevé et est passé de 10% à fin 2015 à 31% du total des actifs à fin 2023.



## DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT

Yaoundé, le 16 décembre 2024

# LES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC



**S.E. PAUL BIYA**  
Président de la République  
du Cameroun

**H.E. PAUL BIYA**  
President of the Republic  
of Cameroon



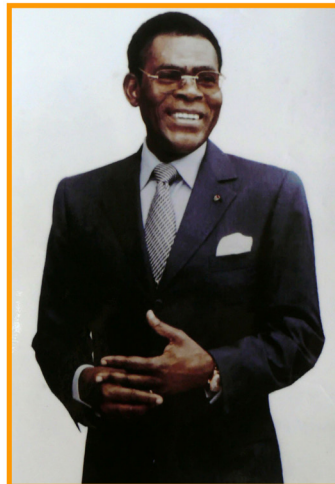
**Pr Faustin Archange TOUADERA**  
Président de la République  
Chef de l'Etat



**S.E. DENIS SASSOU N'GUESO**  
Président de la République du CONGO



**S.E. Le Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**  
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION  
PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT



Su Excelencia  
**OBIANG NGUEMA MBASOGO**  
Presidente de la República de Guinea Ecuatorial  
Jefe de Estado



**Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**  
Président de la République, Chef de l'Etat  
السيد محمد إدريس ديبي إتنو  
رئيس الجمهورية، رأس الدولة